EPSM de la Sarthe
Établissement Public de Santé Mentale

Édition : Septembre 2026

Offre de formation 2026

à destination de publics externes

SOMMAIRE

Présentation de la Cellule de Formation à destination des Publics Externes (CFPE) ..... Page 04

Comment nous contacter ? ..... Page 05

L'équipe pédagogique ..... Page 06

Nos formations sur mesure ..... Page 06

Comment vous inscrire et financer vos formations ? ..... Page 07

Formations intra et inter-établissements ..... Page 08

L'accès aux lieux de formation ..... Page 10

Conditions générales de vente ..... Page 12

Programmes de formations :

- Recyclage OMEGA avec simulation en santé pleine échelle *(SIMPSY72)*
- Sensibilisation à la psychiatrie et gestion des crises avec simulation en santé pleine échelle *(SIMPSY72)*
- Simulation en santé pleine échelle : gestion de l'agressivité *(SIMPSY72)*
- Sensibilisation à la psychiatrie *(SIMPSY72)*
- Repérage et gestion des troubles psycho-comportementaux de la personne âgée avec simulation pleine échelle *(SIMPSY72)*
- Gestion de la violence et des situations d'agressivité (OMEGA) *(CFPE)*
- Évaluation du potentiel suicidaire et orientation *(CFPE)*
- Prise en charge des troubles psycho-comportementaux chez la personne âgée en institution *(CFPE)*

Présentation de la Cellule de Formation à destination des Publics Externes (CFPE)

La prise en charge des troubles et pathologies d'ordre psychique et l'accompagnement des personnes en situation de handicap d'origine psychiatrique sur le territoire sarthois nécessitent des professionnels formés tout au long de leur vie au travail.

En conformité avec son projet institutionnel, l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Sarthe a créé en 2014 la Cellule de Formation à destination des Publics Externes (CFPE) afin de développer une offre de formation, en lien avec la spécificité de la santé mentale, sur le département.

Les principaux objectifs de la CFPE :

- Développer la connaissance du dispositif de soins psychiatriques par les citoyens et les professionnels, et plus largement en matière de santé mentale.
- Sensibiliser les intervenants ou les aidants travaillant auprès des personnes atteintes de troubles mentaux ou porteuses de handicaps psychiques.
- Renforcer les formations initiales de différents professionnels dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale.
- Créer des opportunités de rencontres incitant la création de réseaux et de coopérations entre les différents participants et intervenants.
- Mieux faire connaitre le groupe au sein de l'établissement.

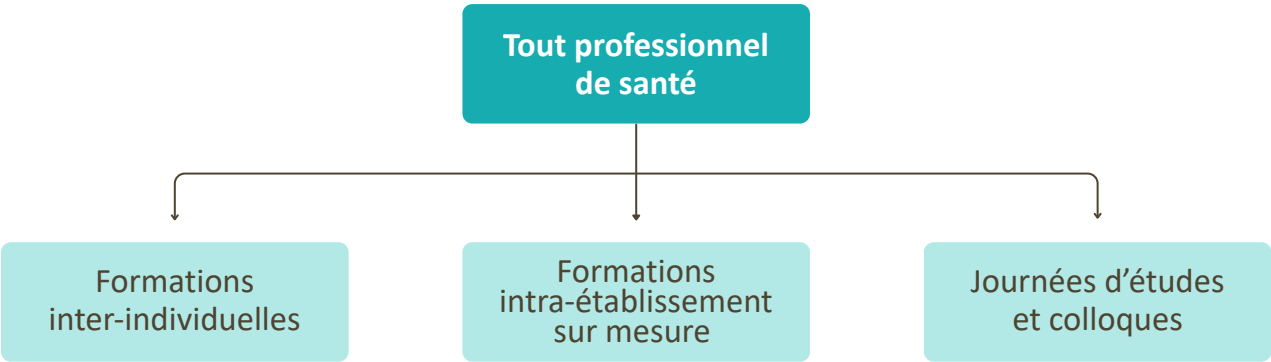

Comment nous contacter ?

Les professionnels à votre service :

Alban CARFANTAN	Directeur adjoint en charge des Affaires Médicales et de la Formation Continue
Noémie DERENNE	Référente CFPE 02 43 43 51 85
Aurélie HUE	Responsable Formation Continue 02 43 43 52 55
Valérie ALLARD-THEBAULT	Référente handicap 02 43 78 56 12
Léna QUERO	02 43 78 85 27 — Référentes formation
Alexia NICOLE	02 43 43 51 60 — Référentes formation
Angéline MAUBOUSSIN	02 43 78 57 90 — Référentes formation

Mail : *cfpe@epsm-sarthe.fr*

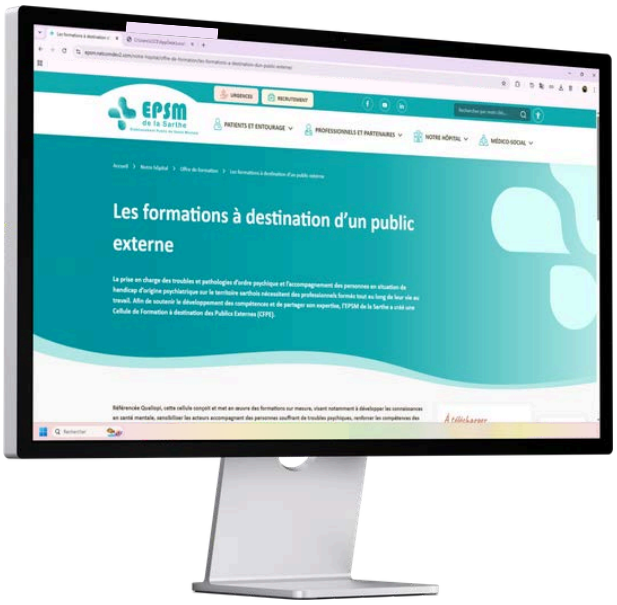

Plus d'informations sur notre site internet

epsm-sarthe.fr

L’équipe pédagogique

L’équipe pédagogique de l’EPSM de la Sarthe est riche d’un large champ de compétences : psychiatres, psychologues, cadres de santé, infirmiers…

Celle-ci est composée de :

- Professionnels désireux de faire partager leur expérience et leurs connaissances selon la thématique abordée.
- Formateurs qui se placent au carrefour de la logique des situations professionnelles et de la logique pédagogique.

Nos formations sur mesure

L’EPSM de la Sarthe vous propose des contenus adaptés à votre structure, au profil de vos professionnels et à vos exigences calendaires.

L’équipe pédagogique analyse vos attentes et vous apportent des solutions qui tiennent compte de vos objectifs et des besoins de vos collaborateurs.

Qu’il s’agisse d’une formation catalogue organisée dans vos locaux ou d’une formation sur mesure, vous bénéficiez d’un contact privilégié avec un interlocuteur garant de la qualité et de la continuité de vos échanges.

Comment vous inscrire et financer vos formations ?

Inscriptions

Vous pouvez adresser votre demande de formation par :

- Mail : cfpe@epsm-sarthe.fr en précisant l'intitulé de la formation
- Téléphone :
  02 43 43 52 55 | **02 43 78 85 27** | **02 43 43 51 85** | **02 43 43 51 60** | **02 43 78 57 90**
  (09h00 - 16h30)

Personnes en situation de handicap :

Pour toutes questions en amont de votre inscription, vous pouvez solliciter notre référent handicap (v.allard@epsm-sarthe.fr | **02 43 78 56 12**).

Financement

Toutes les formations proposées par l'EPSM de la Sarthe peuvent être financées dans le **plan de développement des compétences de votre établissement**.

Infirmiers(ères) :

Si votre activité relève d'une profession libérale, vous pouvez contacter le :

Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF PL)
104 rue de Miromesnil, 75384 PARIS Cedex 08
Tél : **01 55 80 50 00**

L'EPSM de la Sarthe est référencé Qualiopi

N° : 52 72 01075 72

N° SIRET : 267 201 069 00015

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Formations intra et inter-établissements

8 programmes de formation sont proposés :

- Recyclage OMEGA avec simulation en santé pleine échelle *(SIMPSY72)*
- Sensibilisation à la psychiatrie et gestion des crises avec simulation en santé pleine échelle *(SIMPSY72)*
- Simulation en santé pleine échelle : gestion de l'agressivité *(SIMPSY72)*
- Sensibilisation à la psychiatrie *(SIMPSY72)*
- Repérage et gestion des troubles psycho-comportementaux de la personne âgée avec simulation pleine échelle *(SIMPSY72)*
- Gestion de la violence et des situations d'agressivité (OMEGA) *(CFPE)*
- Évaluation du potentiel suicidaire et orientation *(CFPE)*
- Prise en charge des troubles psycho-comportementaux chez la personne âgée en institution *(CFPE)*

Les programmes détaillés des actions précitées sont disponibles sur notre site internet.

epsm-sarthe.fr

En complément, nos formateurs peuvent intervenir sur les thématiques suivantes :

- Soins en santé mentale
- Gérontologie

Cette liste n'est pas exhaustive, vous pouvez nous contacter pour affiner votre projet de formation (**02 43 43 51 85** | cfpe@epsm-sarthe.fr).

Un programme, un devis et un planning ajustés à vos demandes vous seront proposés en retour.

Nous ne nous engageons pour de telles interventions qu'après avoir rigoureusement vérifié que nos moyens et potentialités sont bien en mesure de répondre aux services attendus.

L’accès aux lieux de formation

Plan de l’EPSM de la Sarthe

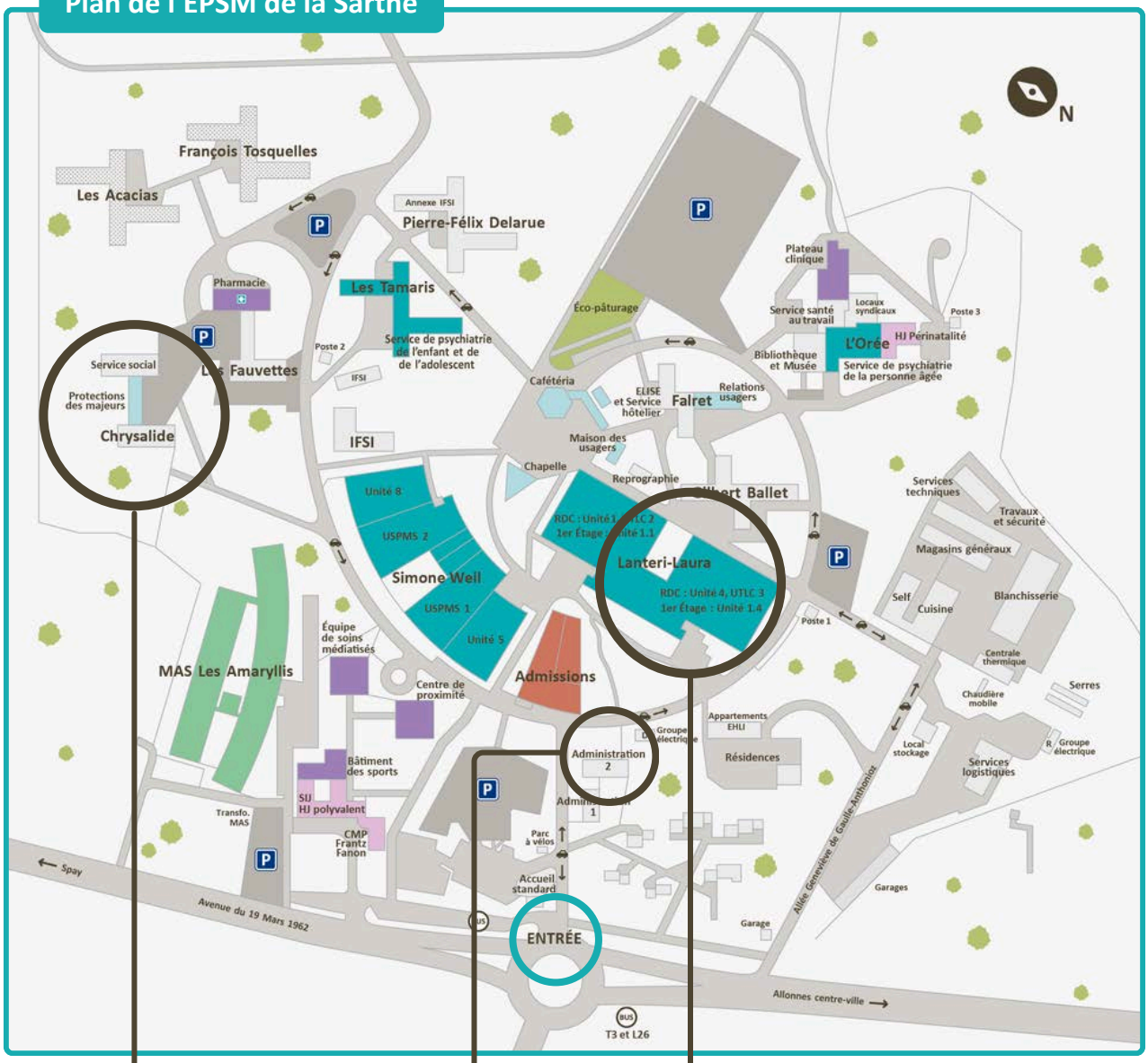

Formation continue
Bâtiment Chrysalide

Après la barrière d’accueil, pendre la 1ère rue à droite et suivre le balisage “Autres services” puis “Formation professionnelle” jusqu’à l’arrivée au Pavillon “Chrysalide”.

La salle informatique se situe à l’arrière du bâtiment Chrysalide.

SIMPSY72
Bâtiment Lantéri Laura
Unité 1.2

Après la barrière d’accueil, pendre la 1ère rue à droite et suivre le balisage “Autres services”.

Bureaux administratifs Formation continue
Administration 2

Les règles du code de la route s’appliquent dans l’enceinte de l’hôpital.
La vitesse est limitée à 20 km/h.

En transport en commun :

Si votre arrivée se fait en train, la gare d'arrivée est celle du Mans.
Puis vous pouvez emprunter les transports en commun selon la description suivante :

01

Partir de l'arrêt
« Gares »
(Gare du Mans)

02

Prendre le bus ligne T3
en direction de
« Allonnes – Bois Joli »

03

Descendre à l'arrêt
« Centre Hospitalier Spécialisé »

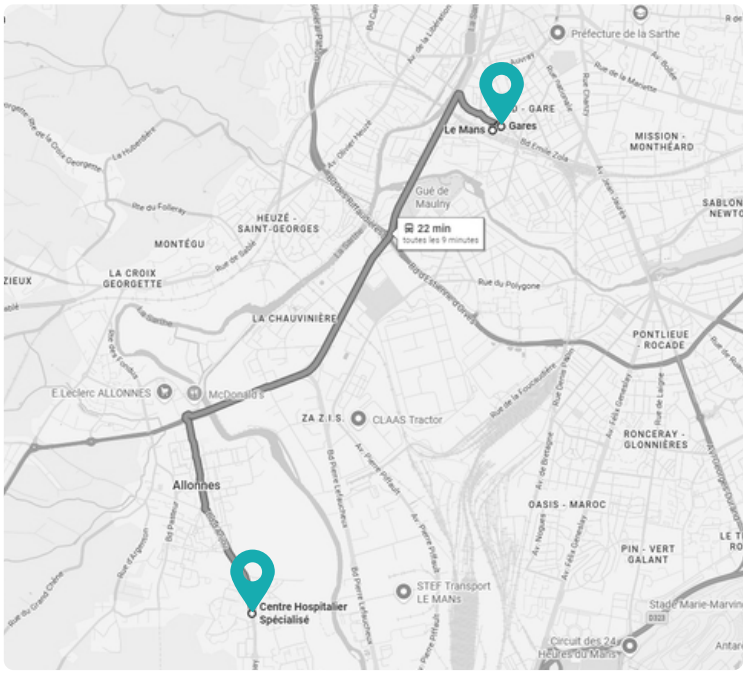

Latitude, Longitude (DD) : 47.959663,0.163948

Gares

- *Novaxud*
- *Pêcheurs*
- *Angevinière*
- *Patte d'Oie*
- *Martin-Bréguet*
- *Stade Georges Garnier*
- *Mairie Allonnes*
- *Centre Culturel Jean Carmet*
- *Collège Kennedy*

Centre Hospitalier Spécialisé

©Setram

Conditions générales de vente

Généralités

Le terme « Prestataire » désigne l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Sarthe (EPSM - NDA 52720107572) dont le siège social est situé 20 avenue du 19 mars 1962 – 72703 ALLONNES CEDEX, représenté par toute personne habilitée. Le terme "Bénéficiaire" désigne la personne morale signataire de convention de formation (au sens de l'article L.6353-2 du Code du Travail), ou la personne physique signataire de contrat de formation (au sens de l'article L.6353-3 du Code du Travail) et acceptant les présentes conditions générales.

Objet

Les présentes « Conditions Générales de Ventes », s'appliquent à toutes prestations de services proposées par le Prestataire et faisant l'objet d'une commande de la part du Bénéficiaire.

Documents contractuels

Seule la liste des documents contractuels indiquée ci-dessous prévaut sur tout autre document : La convention de formation contenant : le programme, la convocation et le règlement intérieur adressés au Bénéficiaire, personne morale Le contrat de formation contenant : le programme, la convocation et le règlement intérieur adressés au Bénéficiaire, personne physique

Prise en compte de la demande

La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Bénéficiaire renvoie le devis-proposition signé (par transmission électronique ou par courrier). Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du Bénéficiaire aux présentes CGV. Le Bénéficiaire reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du devis, il a eu des informations et conseils suffisants du prestataire, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins. Si le Bénéficiaire souhaite obtenir une prise en charge par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient de faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et nets de taxe. Montant net exonéré de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts. L'avis des sommes à payer sera émis directement au Bénéficiaire par la Trésorerie des Hôpitaux conforment aux devis signés et aux prestations réalisées. Il est accompagné de la feuille de présence correspondante. Les règlements sont effectués par chèque ou par virement 45 jours après la date de l'avis des sommes à payer. Le règlement du prix de la formation, est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de l'avis des sommes à payer, au comptant, sans escompte à l'ordre de la Trésorerie des Hôpitaux. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Annulation ou suspension de la prestation

Par le Bénéficiaire :

Toute annulation ou suspension par le Bénéficiaire doit être communiquée par écrit au prestataire (transmission électronique, courrier). Dans le cas où le Bénéficiaire a fait une demande de prise en charge financière, celui-ci devra impérativement prévenir l'organisme dont il dépend. En cas de suspension, la prestation pourra reprendre avec l'accord du prestataire dans les conditions fixées par celui-ci. En cas d'annulation de la formation par le Bénéficiaire (information à transmettre par mail ou par courrier au prestataire), à moins de 10 jours francs avant le début de l'action, le prestataire se réserve la possibilité de facturer une indemnité de dédit représentant 30 % du coût de la prestation. Ces frais feraient alors l'objet d'une facture spécifique, payable par le Bénéficiaire et non imputable au titre de la formation professionnelle, conformément aux dispositions du code du travail art. L. 991-6.

Par le Prestataire :

Dans le cadre de ses prestations de formation, le prestataire est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Bénéficiaires ou de ses stagiaires. Le Prestataire ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Bénéficiaires ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes au Prestataire, les désastres naturels, les incendies, les épidémies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable du Prestataire. Le Prestataire proposera alors un nouveau planning dans les meilleurs délais et aucun dédommagement ne pourra être demandé.

Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques ou par la réglementation relative à la formation. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés au Prestataire ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Le Prestataire peut alors proposer au Stagiaire de participer à une autre session planifiée. Dans le cas où le nombre de stagiaires serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le Prestataire se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

Propriété intellectuelle

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, etc.) utilisés par le Prestataire pour assurer la prestation constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle. A ce titre, le Bénéficiaire s'interdit d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou parole de ces documents, sans un accord écrit du Prestataire.

Confidentialité et communication

Le Prestataire, le Bénéficiaire et le Stagiaires s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par le Prestataire au Bénéficiaire. Le Prestataire s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels est organisée la prestation, les informations transmises par le Bénéficiaire. Cependant, le Bénéficiaire accepte d'être cité par le prestataire comme bénéficiaire de ses formations. A cet effet, le Bénéficiaire autorise le Prestataire à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activités, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Attestation de formation

A l'issue de la formation, le prestataire transmet une attestation de formation aux Stagiaires. Une attestation de présence sera systématiquement fournie au Bénéficiaire pour chaque Stagiaires avec la copie des feuilles d'émargement.

Règlement intérieur

Le Bénéficiaire s'engage à respecter et à faire respecter les conditions du règlement intérieur transmis au Bénéficiaire avec la convocation pour information aux stagiaires dont il déclare avoir pris connaissance et accepter les termes. Si la formation est réalisée par le prestataire dans les locaux affectés par le Bénéficiaire à cet effet, le règlement intérieur du lieu de la formation s'applique de manière complémentaire aux Stagiaires.

Responsabilité

Le Prestataire exclut toute responsabilité en cas de force majeure ou de cas fortuit. Dans l'hypothèse où la responsabilité du Prestataire serait engagée, cette responsabilité serait limitée au montant des droits à percevoir au titre de ladite prestation.

Litige

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Bénéficiaire et le Prestataire à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable avec l'EPSM de la Sarthe. À défaut, le Tribunal Administratif de Nantes sera seul compétent pour régler le litige.

Conservation de données informatiques et libertés

Le Prestataire recueille pour les besoins du devis, de la convention et de la convocation des Stagiaires des données à caractère personnel, telles que définies aux termes de l'article 2 de la loi du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles. Les informations ainsi recueillies font l'objet d'un traitement informatique pouvant également permettre de faire connaître les actualités relatives aux actions de formation du Prestataire au Bénéficiaire. Le responsable du traitement s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver l'intégrité des données et prévenir toute utilisation abusive de ces dernières. Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978, modifiée par les lois du 6 août 2004 et du 20 juin 2018, le Bénéficiaire et le Stagiaire sont informés, en particulier, qu'ils disposent d'un droit d'interrogation, d'accès, de limitation, d'effacement, de rectification et d'opposition au traitement des données les concernant et qui s'exerce auprès du Délégué à la Protection des Données qu'ils peuvent contacter à e.planchard@epsm-sarthe.fr
Ils disposent également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

Fiches formation

SIMPSY72 - Recyclage OMEGA avec simulation en santé pleine échelle

Édition : Septembre 2026

NOUVEAUTÉ

©EPSM de la Sarthe

SIMPSY 72
DISPOSITIF DE FORMATION
DE SIMULATION EN SANTÉ MENTALE
EPSM de la Sarthe

1 jour

Formation proposée selon la disponibilité de nos formateurs

Professionnels ayant réalisé la formation initiale OMEGA France (4 jours)

Prérequis :
formation initiale OMEGA France (4 jours)

Tarifs
Groupe inter-établissement de 6 à 10 professionnels max. : **1800 €**

Dispositif d'évaluation

- Questionnaire préalable de formation
- Évaluation des connaissances et/ou compétences par pré et post test
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation
- Évaluation à distance de la formation possible

Modalités d'inscription

- Inscription par mail : **cfpe@epsm-sarthe.fr**
- Délai de réponse sous 15 jours

Organisme/Intervenants

- Cellule de formation pour les publics externes, EPSM de la Sarthe
- Cadre de santé en psychiatrie
- Cadre supérieur de santé exerçant en psychiatrie
- Infirmiers exerçant en psychiatrie

Compétences des intervenants

- Formateurs agréés par l'IRAP Santé et agrémentation renouvelée tous les 2 ans
- Infirmiers Diplômés d'État experts
- Cadres de santé formateurs

Indicateurs
Nb sessions : 0
Nb personnes formées : 0
Taux de satisfaction : 0%

Accueil téléphonique :
De **9h** à **17h** | **02 43 43 51 85**

v.allard@epsm-sarthe.fr
02 43 78 56 12

Les professionnels de santé ou du médico-social sont régulièrement confrontés à des situations d'agressivité, sources d'incompréhension, de stress, voire de réactions agressives en retour. Pour faire face à ces situations complexes, il est essentiel de développer des compétences spécifiques, à la fois relationnelles et sécuritaires.

La formation OMEGA France, d'une durée initiale de 4 jours, répond à cette problématique. Une fois réalisée, elle peut être complétée par une journée de remobilisation des connaissances et des bonnes pratiques, dite « recyclage ».

Ainsi, l'ensemble des outils sera rappelé et mis en lien avec la pratique des participants. La simulation en santé en pleine échelle, proposée par le SimPsy72, engage davantage les participants dans la remobilisation de leurs compétences et développe leur réflexivité grâce aux analyses de pratiques réalisées lors des débriefings.

Objectifs pédagogiques

OMEGA France

- Identifier les principes de base permettant d'assurer sa sécurité et celle des autres
- Analyser sa situation de travail
- Jauger des différents degrés d'alerte
- Comprendre la pyramide d'interventions
- Maîtriser les principes de pacification d'une crise
- Mettre en oeuvre des techniques de communication et de pacification
- Utiliser la grille d'évaluation du potentiel de dangerosité
- Appliquer les techniques d'esquive, de contrôle et d'immobilisation
- S'approprier les principes de l'intervention en équipe

Séquences et moyens pédagogiques

- Inscrire le groupe dans une démarche réflexive
- Mise en commun de l'expérience professionnelle
- Alternance des outils andragogiques
- Apports des recommandations de bonnes pratiques suivis d'un encodage mnésique par 4 à 5 séances de simulation en santé mentale (briefing, mise en situation, débriefing comprenant la synthèse et clarification des recommandations de bonnes pratiques).
- Les participant apporte leur cahier du participant OMEGA France
- Contenu pédagogique OMEGA France- Mise en situations simulées élaborées selon les recommandations de la SoFraSimS

Compétences des intervenants

- Formateurs formés à la pédagogie par la simulation et experts dans la thématique
- Acteur professionnel ou professionnel de santé de l'EPSM de la Sarthe

Personnes en situation de handicap :
Pour toutes questions, vous pouvez solliciter notre référent handicap (**02 43 78 56 12** ou **v.allard@epsm-sarthe.fr**) de **9h** à **17h**.

SIMPSY72 - Sensibilisation à la psychiatrie et gestion des crises avec simulation en santé pleine échelle

Édition : Septembre 2026

NOUVEAUTÉ

©EPSM de la Sarthe

SIMPSY 72
DISPOSITIF DE FORMATION
DE SIMULATION EN SANTÉ MENTALE
EPSM de la Sarthe

2 jours

Formation proposée selon la disponibilité de nos formateurs

Professionnels en contact avec des usagers en santé mentale

Tarifs

Groupe inter-établissement de 6 à 10 professionnels max. : **3200 €**

Dispositif d'évaluation

- Questionnaire préalable de formation
- Évaluation des connaissances et/ou compétences par pré et post test
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation
- Évaluation à distance de la formation possible

Modalités d'inscription

- Inscription par mail : **cfpe@epsm-sarthe.fr**
- Délai de réponse sous 15 jours

Organisme/Intervenants

- Cellule de formation pour les publics externes, EPSM de la Sarthe
- Cadre de santé en psychiatrie
- Cadre supérieur de santé exerçant en psychiatrie
- Infirmiers exerçant en psychiatrie

Compétences des intervenants

- Formateurs agréés par l'IRAP Santé et agrémentation renouvelée tous les 2 ans
- Infirmiers Diplômés d'État experts
- Cadres de santé formateurs

Indicateurs

Nb sessions : 0
Nb personnes formées : 0
Taux de satisfaction : 0%

Accueil téléphonique :
De **9h** à **17h** | **02 43 43 51 85**

v.allard@epsm-sarthe.fr
02 43 78 56 12

Objectifs pédagogiques

J-1 : Sensibilisation à la psychiatrie

- Connaitre le trouble psychique
- Avoir un langage commun
- Acquérir des connaissances de base sur les principales pathologies psychiatriques :
  - Les troubles anxieux et phobiques
  - La dépression résistante
  - Les troubles schizophréniques
  - Les troubles bipolaires
  - Les troubles addictifs
- Appréhender la notion de soin relationnel et de renforcement positif
- Savoir alerter et orienter

J-2 : Gestion des crises : suicidaires, auto et hétéro-agressives

- Décrire la crise suicidaire
- Définir l'agressivité
- Expliquer la crise hétéro-agressive ou auto-agressive
- Reconnaître les signes précoces d'agressivité chez un patient
- Développer des stratégies de désescalade verbale et comportementale
- Renforcer les compétences de communication non violente
- Favoriser le travail d'équipe en situation de crise
- Guider dans le choix de l'intervention appropriée
- Accompagner l'autre dans sa crise en garantissant sa sécurité et celles des autres
- Questionner l'impact émotionnel de l'agression et les conséquences sur la posture professionnelle

Séquences et moyens pédagogiques

- Inscrire le groupe dans une démarche réflexive
- Mise en commun de l'expérience professionnelle
- Alternance des outils andragogiques
- Apports des recommandations de bonnes pratiques suivis d'un encodage mnésique par 4 à 5 séances de simulation en santé mentale (briefing, mise en situation, débriefing comprenant la synthèse et clarification des recommandations de bonnes pratiques)
- Livret pédagogique individuel
- Mise à disposition de flyers
- Contenu pédagogique élaboré à partir du référentiel de psychiatrie AESP, des recommandations HAS, ASSTSAS (Québec) et de la SoFraSimS

Compétences des intervenants

- Formateurs formés à la pédagogie par la simulation et experts dans la thématique
- Acteur professionnel ou professionnel de santé de l'EPSM de la Sarthe

Personnes en situation de handicap :
Pour toutes questions, vous pouvez solliciter notre référent handicap (**02 43 78 56 12** ou **v.allard@epsm-sarthe.fr**) de **9h** à **17h**.

SIMPSY72 - Simulation en santé pleine échelle : gestion de l'agressivité

Édition : Septembre 2026

NOUVEAUTÉ

©Pexels

SIMPSY 72
DISPOSITIF DE FORMATION
DE SIMULATION EN SANTÉ MENTALE
EPSM de la Sarthe

1 jour

Formation proposée selon la disponibilité de nos formateurs

Professionnels en contact avec des usagers en santé mentale

Tarifs

Groupe inter-établissement de 6 à 10 professionnels max. : **1800 €**

Dispositif d'évaluation

- Questionnaire préalable de formation
- Évaluation des connaissances et/ou compétences par pré et post test
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation
- Évaluation à distance de la formation possible

Modalités d'inscription

- Inscription par mail : **cfpe@epsm-sarthe.fr**
- Délai de réponse sous 15 jours

Organisme/Intervenants

- Cellule de formation pour les publics externes, EPSM de la Sarthe
- Cadre de santé en psychiatrie
- Cadre supérieur de santé exerçant en psychiatrie
- Infirmiers exerçant en psychiatrie

Compétences des intervenants

- Formateurs agréés par l'IRAP Santé et agrémentation renouvelée tous les 2 ans
- Infirmiers Diplômés d'État experts
- Cadres de santé formateurs

Indicateurs

Nb sessions : 0
Nb personnes formées : 0
Taux de satisfaction : 0%

Accueil téléphonique :
De **9h** à **17h** | **02 43 43 51 85**

v.allard@epsm-sarthe.fr
02 43 78 56 12

Les professionnels de santé ou exerçant en médico-social sont régulièrement confrontés à des situations d'agressivité, sources d'incompréhension, de stress, voire de réactions agressives en retour.

Pour faire face à ces situations complexes, il est essentiel de développer des compétences spécifiques, à la fois relationnelles et sécuritaires.

Le SimPsy72, fort de son expertise en simulation en santé et en gestion de crise, propose une formation innovante visant à renforcer les attitudes professionnelles adaptées et sécuritaires en cas de comportements perturbateurs ou agressifs.

Elle vise l'amélioration des actions préventives et ainsi la réduction des incidents violents.

Objectifs pédagogiques

Jour 1 : Sensibilisation à la psychiatrie

- Définir l'agressivité
- Expliquer la crise hétéro-agressive ou auto-agressive
- Reconnaître les signes précoces d'agressivité chez un patient
- Développer des stratégies de désescalade verbale et comportementale
- Renforcer les compétences de communication non violente
- Favoriser le travail d'équipe en situation de crise
- Guider dans le choix de l'intervention appropriée
- Accompagner l'Autre dans sa crise en garantissant sa sécurité et celles des autres
- Questionner l'impact émotionnel de l'agression et les conséquences sur la posture professionnelle

Séquences et moyens pédagogiques

- Inscrire le groupe dans une démarche réflexive
- Mise en commun de l'expérience professionnelle
- Alternance des outils andragogiques
- Apports des recommandations de bonnes pratiques suivis d'un encodage mnésique par 4 à 5 séances de simulation en santé mentale (briefing, mise en situation, débriefing comprenant la synthèse et clarification des recommandations de bonnes pratiques).
- Livret pédagogique individuel
- Mise à disposition de Flyers
- Contenu pédagogique élaboré à partir du référentiel de psychiatrie AESP, des recommandations HAS, ASSTSAS (Québec) et de la SoFraSimS

Compétences des intervenants

- Formateurs formés à la pédagogie par la simulation et experts dans la thématique
- Acteur professionnel ou professionnel de santé de l'EPSM de la Sarthe

Personnes en situation de handicap :
Pour toutes questions, vous pouvez solliciter notre référent handicap (**02 43 78 56 12** ou **v.allard@epsm-sarthe.fr**) de **9h** à **17h**.

SIMPSY72 - Sensibilisation à la psychiatrie

Édition : Septembre 2026

NOUVEAUTÉ

©Pexels

SIMPSY 72
DISPOSITIF DE FORMATION
DE SIMULATION EN SANTÉ MENTALE
EPSM de la Sarthe

1 jour

Formation proposée selon la disponibilité de nos formateurs

Professionnels en contact avec des usagers en santé mentale

Tarifs

Groupe inter-établissement de 6 à 12 professionnels max. : **1400 €**

Dispositif d'évaluation

- Questionnaire préalable de formation
- Évaluation des connaissances et/ou compétences par pré et post test
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation
- Évaluation à distance de la formation possible

Modalités d'inscription

- Inscription par mail : **cfpe@epsm-sarthe.fr**
- Délai de réponse sous 15 jours

Organisme/Intervenants

- Cellule de formation pour les publics externes, EPSM de la Sarthe
- Cadre de santé en psychiatrie
- Cadre supérieur de santé exerçant en psychiatrie
- Infirmiers exerçant en psychiatrie

Compétences des intervenants

- Infirmiers Diplômés d'État experts
- Cadres de santé formateurs

Indicateurs

Nb sessions : 0
Nb personnes formées : 0
Taux de satisfaction : 0%

Accueil téléphonique :
De **9h** à **17h** | **02 43 43 51 85**

v.allard@epsm-sarthe.fr
02 43 78 56 12

Il devient essentiel de renforcer les compétences des professionnels pour mieux comprendre, repérer et adapter leurs interventions lorsqu'ils sont confrontés aux troubles psychiques majeurs.

Cette formation vise à lutter contre la stigmatisation et à sécuriser les prises en charge afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement.

Grâce à l'expertise de EPSM de la Sarthe, bénéficiez d'une formation en sensibilisation à la psychiatrie ancrée dans les réalités du terrain local.

Objectifs pédagogiques

Sensibilisation à la psychiatrie

- Connaitre le trouble psychique
- Avoir un langage commun
- Acquérir des connaissances de base sur les principales pathologies psychiatriques :
  - Les troubles anxieux et phobiques
  - La dépression résistante
  - Les troubles schizophréniques
  - Les troubles bipolaires
  - Les troubles addictifs
- Appréhender la notion de soin relationnel et de renforcement positif
- Savoir alerter et orienter vers les professionnels du territoire

Séquences et moyens pédagogiques

- Inscrire le groupe dans une démarche réflexive
- Mise en commun de l'expérience professionnelle
- Alternance des outils andragogiques
- Livret pédagogique individuel
- Mise à disposition de Flyers
- Contenu pédagogique élaboré à partir du référentiel de psychiatrie AESP et des recommandations HAS.

Compétences des intervenants

- Formateurs formés à la pédagogie par la simulation et experts dans la thématique

Personnes en situation de handicap :
Pour toutes questions, vous pouvez solliciter notre référent handicap (**02 43 78 56 12** ou **v.allard@epsm-sarthe.fr**) de **9h** à **17h**.

SIMPSY - Repérage et gestion des troubles psycho-comportementaux de la personne âgée avec simulation pleine échelle

Édition : Septembre 2026

NOUVEAUTÉ

©Bastien Plu

SIMPSY 72
DISPOSITIF DE FORMATION
DE SIMULATION EN SANTÉ MENTALE
EPSM de la Sarthe

1 jour

Formation proposée selon la disponibilité de nos formateurs

Professionnels en contact avec des usagers en santé mentale

Tarifs

Groupe inter-établissement de 6 à 10 professionnels max. : **1800 €**

Dispositif d'évaluation

- Questionnaire préalable de formation
- Évaluation des connaissances et/ou compétences par pré et post test
- Questionnaire de satisfaction de fin de formation
- Évaluation à distance de la formation possible

Modalités d'inscription

- Inscription par mail : **cfpe@epsm-sarthe.fr**
- Délai de réponse sous 15 jours

Organisme/Intervenants

- Cellule de formation pour les publics externes, EPSM de la Sarthe
- Cadre de santé en psychiatrie
- Cadre supérieur de santé exerçant en psychiatrie
- Infirmiers exerçant en psychiatrie

Compétences des intervenants

- Infirmiers Diplômés d'État experts
- Cadres de santé formateurs

Indicateurs

Nb sessions : 0
Nb personnes formées : 0
Taux de satisfaction : 0%

Accueil téléphonique :
De **9h** à **17h** | **02 43 43 51 85**

v.allard@epsm-sarthe.fr
02 43 78 56 12

Objectifs pédagogiques

Repérer les troubles psycho-comportementaux de la personne âgée

- Avoir un langage commun
- Acquérir des connaissances de base sur les principales pathologies psychiatriques :
  - Démence
  - Syndrome confusionnel
  - Dépression chez la personne âgée
  - Idées et crises suicidaires
  - Troubles anxieux
  - Idées délirantes et hallucinations
- Savoir alerter et orienter avec l'outil SAED
  - Structurer la communication entre professionnels
  - Savoir orienter

Séquences et moyens pédagogiques

- Inscrire le groupe dans une démarche réflexive
- Mise en commun de l'expérience professionnelle
- Alternance des outils andragogiques
- Apports des recommandations de bonnes pratiques suivis d'un encodage mnésique par 4 à 5 séances de simulation en santé mentale (briefing, mise en situation, débriefing comprenant la synthèse et clarification des recommandations de bonnes pratiques)
- Livret pédagogique individuel
- Mise à disposition de Flyers
- Contenu pédagogique élaboré à partir du référentiel de psychiatrie AESP, des recommandations HAS, ASSTSAS (Québec) et de la SoFraSimS

Compétences des intervenants

- Formateurs formés à la pédagogie par la simulation et experts dans la thématique
- Acteur professionnel ou professionnel de santé de l'EPSM de la Sarthe

Personnes en situation de handicap :
Pour toutes questions, vous pouvez solliciter notre référent handicap (**02 43 78 56 12** ou **v.allard@epsm-sarthe.fr**) de **9h** à **17h**.

CFPE - Gestion de la violence et des situations d'agressivité (OMEGA)

Édition : Septembre 2026

Taux de satisfaction 2025

89.24%

©Bastien Plu

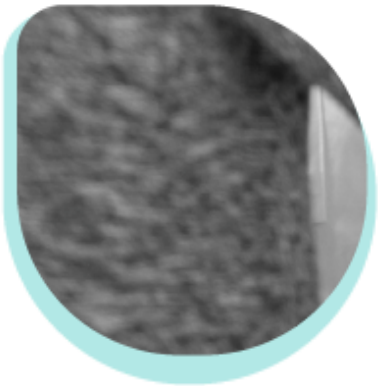

EPSM de la Sarthe
Établissement Public de Santé Mentale

4 jours consécutifs
(28h / 9h - 17h)

Formation proposée selon la disponibilité de nos formateurs

Tous professionnels des secteurs de la santé et du social

Tarifs

Par personne : **800€**
Groupe intra-établissement : **5 600€**
(max. 16 personnes)

Modalités d'évaluation

- Grille d'autoévaluation J1, J2, J3 et J4
- Évaluation formative
- Évaluation de la session de formation

Organisme/Intervenants

- Cellule de formation pour les publics externes, EPSM de la Sarthe
- Cadre de santé en psychiatrie
- Cadre supérieur de santé exerçant en psychiatrie
- Infirmiers exerçant en psychiatrie

Compétences des intervenants

- Diplôme d'état
- Formateurs agréés par l'IRAP Santé et agrémentation renouvelée tous les 2 ans

Modalités d'inscription

- Par mail : **cfpe@epsm-sarthe.fr**
- Délai de réponse sous 15 jours

Méthode et moyens pédagogiques

- Livret pédagogique complet pour les 4 jours
- Mise en situation

Indicateurs 2025

Nb sessions : 5
Nb personnes formées : 65
Taux de satisfaction : 89.24%

Accueil téléphonique :
De **9h** à **17h** | **02 43 43 51 85**

v.allard@epsm-sarthe.fr
02 43 78 56 12

Contexte

De nombreux établissements médico-sociales et sanitaires connaissent une augmentation préoccupante des actes de violence. Ces événements indésirables qui mettent en cause la sécurité des professionnels au contact avec les usagers et la qualité des interventions représentent également un coût économique et psychologique non négligeable pour les institutions et la société. Cette formation vise à être en capacité de gérer l'agressivité verbale et/ou physique face à ses interlocuteurs. Elle a été élaborée par l'ASSTSAS, association Québécoise.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les éléments à risque présents dans son milieu de travail
- Sélectionner et appliquer le mode d'intervention verbale et psychologique le plus approprié à l'agressivité exprimée
- Pratiquer une communication efficace avec ses collègues de travail dans un objectif de résolution de crise d'agressivité
- Choisir et prendre certaines dispositions de protection physique appropriées à la situation
- Appliquer des techniques simples d'esquive et d'immobilisation

Programme de la formation

Jour 1

- Accueil, attentes, objectifs, valeurs et principes
- Evaluation de la situation de travail
- Appréciation du degré d'alerte
- Principes de protection physique
- Introduction à la pacification des états de crise aiguë
- Principes de protection physique

Jour 2

- Aspects généraux de la communication
- Pacification de crise
- Principes de protection physique
- Grille du potentiel de dangerosité
- Principes de protection physique

Jour 3

- Autres approches verbales et psychologiques
- Intervention d'équipe
- Principes de protection physique

Jour 4

- Pratique de la pacification de crise
- Mise en situation et retour post-évènement
- Échauffement et révision des principes de protection physique
- Évaluation formative
- Évaluation de la session de formation

Personnes en situation de handicap :
Pour toutes questions, vous pouvez solliciter notre référent handicap (**02 43 78 56 12** ou **v.allard@epsm-sarthe.fr**) de **9h** à **17h**.

CFPE - Évaluation du potentiel suicidaire et orientation

Édition : Septembre 2026

©Magnific

EPSM de la Sarthe
Établissement Public de Santé Mentale

2 jours consécutifs
(14h/9h - 17h)

Formation proposée selon la disponibilité de nos formateurs

Tous professionnels des secteurs de la santé et du social
Un + : la pratique de l'entretien clinique

Tarifs
Par personne : **337.50€**
Groupe intra-établissement : **2 700€**
(max. 15 personnes)

Modalités d'évaluation

- Questionnaires d'évaluation
- Mise en situation

Organisme/Intervenants

- Cellule de formation pour les publics externes, EPSM de la Sarthe
- Psychiatre
- Psychologue
- Infirmier exerçant en psychiatrie

Compétences des intervenants

- Diplôme d'état
- Diplôme universitaire
- Membres de l'Équipe Mobile de Prévention du Suicide de l'EPSM de la Sarthe

Modalités d'inscription

- Par mail : **cfpe@epsm-sarthe.fr**
- Délai de réponse sous 15 jours

Méthode et moyens pédagogiques

- Échanges
- Mise en situation sous forme de jeux de rôles
- Restitution en groupe
- Diaporama interactif (avec prise de notes)
- Vidéos

Indicateurs 2025

Nb sessions : 0
Nb personnes formées : 0
Taux de satisfaction : 0%
Pas de formation dispensée depuis 2022.

Accueil téléphonique :
De **9h** à **17h** | **02 43 43 51 85**

v.allard@epsm-sarthe.fr
02 43 78 56 12

Objectifs pédagogiques

- Développer une compréhension théorique et pratique de l'intervention clinique en cas de crise suicidaire
- S'outiller pour intervenir au mieux auprès de personnes en situation de crise
- Construire un socle de connaissance commun pour les différents professionnels qui interviennent auprès de ces personnes

Compétences à acquérir

Savoirs :

- Définir une crise suicidaire
- Pourvoir citer quelques données épidémiologiques
- Être capable de citer des symptômes de la crise suicidaire
- Connaitre les composantes de l'échelle RUD

Savoir faire :

- Reconnaitre une crise suicidaire
- Pouvoir intervenir en situation de crise
- Évaluer le potentiel suicidaire avec l'échelle RUD
- Conduire un entretien pour aborder la souffrance d'une personne en crise
- Permettre l'expression des sentiments et établir une relation de confiance
- Intervenir, alerter et orienter en fonction de l'évaluation

Savoir être :

- Adopter une posture soignante empathique et aidante

Programme de la formation

Jour 1 :

- Présentation des connaissances communes sur le suicide
- Différencier crise et crise suicidaire

Jour 2 :

- Évaluer le potentiel suicidaire
- Les conditions relationnelles à l'évaluation
- Orientations

Personnes en situation de handicap :
Pour toutes questions, vous pouvez solliciter notre référent handicap (**02 43 78 56 12** ou **v.allard@epsm-sarthe.fr**) de **9h** à **17h**.

CFPE - Prise en charge des troubles psycho-comportementaux chez la personne âgée en institution

Édition : Septembre 2026

Taux de satisfaction 2025

100%

©Bastien Plu

EPSM de la Sarthe
Établissement Public de Santé Mentale

2 jours consécutifs
(14h / 9h - 17h)

Formation proposée selon la disponibilité de nos formateurs

- Aide-soignant
- Agent de service hospitalier qualifié

Tarifs

Par personne : **400€**
Groupe intra-établissement : **2 800€**
(8 à 12 personnes max.)

Modalités d'évaluation

- Questionnaires d'évaluation : QCM avec débriefing du ou des formateurs
- Mises en situation

Organisme/Intervenants

- Cellule de formation pour les publics externes, EPSM de la Sarthe
- Infirmières en service de psychiatrie de la personne âgée

Compétences des intervenants

- Diplôme d'état
- Expérience en psychiatrie de la personne âgée
- Membres de l'équipe mobile de gérontopsychiatrie

Modalités d'inscription

- Par mail : **cfpe@epsm-sarthe.fr**
- Délai de réponse sous 15 jours

Méthode et moyens pédagogiques

- Alternance d'apport de connaissances théoriques et analyse des pratiques professionnelles à
- Partir de situations concrètes (étude de cas)
- Mobilisation des capacités et de l'expérience des participants
- Apports d'outils utilisables dans le travail quotidien
- Fiches animation remis aux participants
- Diaporama interactif
- Vidéo de situations concrètes

Indicateurs 2025

Nb sessions : 1
Nb personnes formées : 9
Taux de satisfaction : 100%

Accueil téléphonique :
De **9h** à **17h** | **02 43 43 51 85**

v.allard@epsm-sarthe.fr
02 43 78 56 12

Objectifs pédagogiques

- Détecter les troubles du comportement chez la personne âgée
- Décoder les troubles relatifs liés au vieillissement et ceux liés à une pathologie psychiatrique
- Gérer les états de crise liés à l'environnement ou aux personnes pour avoir une réponse
- adaptée
- Acquérir une méthodologie d'analyse face aux troubles du comportement chez le sujet âgé
- Développer une approche relationnelle adaptée face aux troubles du comportement

Compétences à acquérir

Savoir :

- Connaitre des éléments de psychopathologie du sujet âgé
- Connaitre des éléments de sémiologie des troubles
- Connaitre les principaux troubles du comportement en lien avec les maladies neuro
- dégénératives
- Connaitre les principaux troubles du comportement en lien avec une maladie psychiatriques
- Connaitre les principaux troubles du comportement en lien avec une maladie somatique
- Connaitre un ou plusieurs outils d'évaluation

Savoir-faire :

- Détecter les troubles du comportement chez la personne âgée
- Décoder les troubles relatifs au vieillissement et ceux liés à une pathologie psychiatrique
- Gérer les états de crises liés à l'environnement et aux personnes pour avoir une réponse
- adaptée

Savoir-être :

- Développer une approche relationnelle adaptée face aux troubles du comportement

Programme de la formation

Jour 1 :

- Présentation de l'intervenant puis des participants et de leurs objectifs individuels de formation + présentation du programme et du cadre de la journée
- Contexte épidémiologique
- Psychopathologie du sujet âgé
- Sémiologie des troubles
- Étiologie environnementale et en lien avec l'histoire de vie
- Étiologie somatique : l'état confusionnel (pathologies respiratoires, troubles urinaires, troubles du transit, déshydratation, dénutrition, iatrogénie et douleur)
- Étiologie neuro-dégénérative (démences Alzheimer, Corps de Lewy, fronto-temporale, démences vasculaires, Korsakoff).
- Approche non médicamenteuse des prises en soin aux différents moments de la journée
- Méthode d'analyse du trouble du comportement

Jour 2 :

- Étiologie psychiatrique (angoisse, anxiété, la dépression, le risque suicidaire, les troubles bipolaires, état psychotique, addictions, troubles des conduites alimentaires …).
- Étiologie sensorielle
- Traitement non pharmacologique
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations apportées par les participants pour mise en lien théorie et pratique de terrain
- Définition des axes d'amélioration (études de cas)
- Présentation des différents dispositifs ressources permettant d'améliorer les prises en charge.
- Animations flash

Personnes en situation de handicap :
Pour toutes questions, vous pouvez solliciter notre référent handicap (**02 43 78 56 12** ou **v.allard@epsm-sarthe.fr**) de **9h** à **17h**.

Conception : Cellule Communication | Impression : Service reprographie de l'EPSM de la Sarthe - ©Bastien Plu - Ne pas jeter sur la voie publique

EPSM de la Sarthe
Établissement Public de Santé Mentale

EPSM DE LA SARTHE

20 av. du 19 mars 1962
BP 50004
72703 Allonnes Cédex

Standard : 02 43 43 51 51

Site internet : epsm-sarthe.fr